

DURÉE

0,03125 jours (soit 15 minutes)

PRIX

30 € par participant

Soit 36 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Une formation à destination des collaborateurs et personnels évoluant dans le secteur du bâtiment ou de l'immobilier et souhaitant acquérir une culture technique générale en bâtiment et se familiariser avec la terminologie (vocabulaire) utilisée par les professionnels de la construction.

Maîtres d'ouvrage

Maîtres d'oeuvre

Professionnels de l'immobilier :

agents, négociateurs,

gestionnaires, syndicis, ...

Professions juridiques :

notaires, avocats, huissiers de

justice, ...

Professionnels du bâtiment et

de la construction : architectes,

conducteurs de travaux, chefs

de chantier, économistes de la

construction, artisans, cadres et

salaireés de la construction, ...

Diagnosticqueurs immobiliers

Etc.

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion

internet

Navigateurs : Firefox, Chrome,

Safari

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus

(vidéos, ateliers pédagogiques

et interactifs, documents...)

parcourez les points essentiels

et devenez acteur de votre

formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats,

juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la

formation. Des évaluations et

ateliers pédagogiques sont mis

en place à chaque thème

abordé

**OBJECTIFS**

Distinguer les effets néfastes du non-respect des règles de construction

Identifier les acteurs concernés et responsables de la qualité d'une construction

**PROGRAMME**

Présentation de la formation

Bienvenue dans votre formation

Comment réussir ma formation ?

Tutoriel de navigation

Introduction sur la réglementation des constructions

Note synthétique : Introduction sur la réglementation des constructions

Distinguer les effets néfastes du non-respect des règles de construction

Qui est concerné et responsable de la qualité de la construction ?

Questionnaire de satisfaction

**VALIDATION**Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOP**



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.